



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Entreprises d'insertion

Question écrite n° 50778

### Texte de la question

A l'heure où le Parlement va être saisi d'un projet de loi d'orientation relatif au renforcement de la cohésion sociale, les crédits accordés par l'État aux entreprises d'insertion par l'économie stagnent. Pourtant, le Gouvernement reconnaît combien ces entreprises accomplissent une action très importante en matière de lutte contre l'exclusion sociale. La stagnation des aides de l'État a entraîné des dépôts de bilan. En Bretagne, depuis 1995, cinq d'entre elles ont été touchées et quatre autres risquent de devoir les rejoindre. M. Arnaud Cazin d'Honincthun demande à M. le ministre du travail et des affaires sociales quelles actions immédiates il entend mettre en œuvre pour inverser cette tendance et soutenir les entreprises d'insertion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Cazin d'Honincthun Arnaud](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50778

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 2017